

**DEPARTEMENT**  
Meurthe et Moselle

-----  
**ARRONDISSEMENT**

Nancy

-----  
**CANTON**  
Malzéville

Nombre  
de conseillers en exercice 10  
de présents 6  
de votants 9

**OBJET**  
*Dispositif Actes :*  
*Finances Locales*

*N°2023-07*

**Compte de Gestion 2022**

Convocation établie le 07/03/2023

Délibération affichée le  
20/03/2023

Et transmise en Préfecture  
de Meurthe-et-Moselle  
20/03/2023

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

**Étaient présents :** Fabrice WIEGERT, Dominique MATHEY, Guy FURDFIN, Olivier KUBLER, Paulette CLEMENT, Philippe PIERRAT

**Étaient absents et excusés :** David RICHARD, Gilles JONCHERAY, Arnaud MELINE, Valérie LHUILLIER

**Pouvoirs :**

Gilles JONCHERAY à Dominique MATHEY, David RICHARD à Paulette CLEMENT, Arnaud MELINE à Guy FURDIN

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire pris au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire fait part au conseil des résultats du compte de gestion du Trésorier-Payeur Général, qui sont identiques au Compte Administratif 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le compte de gestion du Trésorier-Payeur Général pour l'exercice 2022, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** le Maire à le viser et à le certifier conforme.

Pour extrait conforme,  
A Dommartin-sous-Amance, le 16 mars 2023  
Le Maire, Dominique MATHEY

